

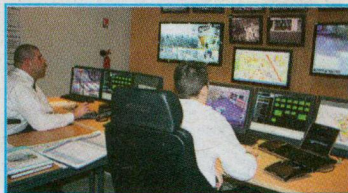
# Pas de caméras, plus de moyens

**G**abriel Amard, le président de la communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne, est catégorique : il ne signera pas d'autorisation d'implantation de caméras de surveillance dans le quartier de la Grande-Borne à Grigny. Alors que la copropriété de Grigny II s'est équipée il y a quelques mois de cet outil de prévention, le préfet, Michel Fuzeau, vient de relancer l'idée d'une installation dans cette cité dite sensible, et cela dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale (Cucs) expérimental. « *Aujourd'hui, pour déposer plainte à Grigny, il faut s'y rendre en semaine et aux heures de bureau. Le manque d'effectif de policiers est une vraie perte pour notre territoire. Il faut savoir que le nombre de policiers par habitants dans les départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine est*

*multiplié par 400 en comparaison à ici. Nous ne sommes pas dans les mêmes ratios alors que nous sommes censés avoir besoin d'une sécurité publique bien plus importante que sur la capitale ou dans les beaux quartiers* », indique le président.

## ■ Une efficacité contestée

Pour ce dernier, rien ne prouve que l'utilisation de caméras de surveillance soit efficace. Pire encore, il pense qu'elles ne servent à rien. « *Je veux bien admettre qu'elles ont une certaine utilité dans des lieux clos comme les parkings ou dans les transports en commun mais jamais dans des lieux ouverts. La souffrance sociale de la Grande-Borne ne peut pas être gommée en mettant cent caméras. Il n'y aura pas de passage à la vidéosurveillance si nous n'obtenons pas plus de*



**La ville d'Evry s'est elle aussi équipée de la vidéosurveillance (photo d'archives).**

*moyens humains* », précise-t-il. Le président milite donc pour l'augmentation de moyens et de présence policière sur le territoire. Il rejoint d'ailleurs la pétition lancée par le maire de Grigny, Claude Vazquez, pour obtenir plus de fonctionnaires en service dans le commissariat de Grigny (voir notre article dans le Républicain du jeudi 29 décembre 2011).

Une position qui a toutefois fortement étonné les élus du groupe d'opposition à la municipalité de

Viry-Chatillon Ainsi va la Ville. « *Il s'élève contre l'installation de caméras de surveillance alors qu'il a voté un avenant expérimental comprenant l'installation de caméras le 15 décembre dernier, au cours du conseil municipal de Viry-Chatillon. On*

*s'interroge sur ce double discours* », confie Jean-Marie Vilain, président du groupe. De leur côté, cette implantation n'est pas une mauvaise idée. « *Nous sommes persuadés que les problèmes de sécurité ne seront pas réglés par ces appareils mais nous pouvons essayer certains endroits stratégiques. Il est d'ailleurs important de décider des emplacements en concertation avec les habitants concernés* », assure Jean-Marie Vilain.